



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Communiqué de presse

RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION DE LA VALLÉE DE L'AZERGUES

— RÉUNIONS PUBLIQUES —

Le bassin versant de l'Azergues est aujourd'hui couvert par un plan de prévention des risques naturels d'inondation approuvé par le préfet le 31 décembre 2008. En 2008, une crue importante a eu lieu sur ce bassin versant et a entraîné des dégâts matériels conséquents.

Afin de prendre en compte cet événement important et de disposer de mesures plus adaptées à la réalité du territoire et aux phénomènes potentiels d'inondation, le Préfet du Rhône a prescrit le 3 janvier 2019 la révision de ce plan.

Ce plan de prévention des risques naturels d'inondation de l'Azergues s'appliquera aux 53 communes suivantes : Alix, Ambérieux, Anse, Bagnols, Belmont-d'Azergues, Bully, Chambost-Allières, Chamelet, Charnay, Chasselay, Châtillon-d'Azergues, Chazay-d'Azergues, Chénelette, Chessy-les-Mines, Civrieux-d'Azergues, Claveisolles, Dardilly, Dième, Dommartin, Frontenas, Grandris, Lachassagne, Lamure-sur-Azergues, La-Tour-de-Salvagny, Le-Breuil, Légnay, Lentilly, Létra, Les-Chères, Limonest, Lissieu, Lozanne, Lucenay,

Marcilly-d'Azergues, Marcy, Moiré, Morancé, Poule-les-Echarmeaux, Quincieux, Saint-Appolinaire, Saint-Clément-sur-Valsonne, Saint-Cyr-le-Chatoux, Saint-Germain-Nuelles, Saint-Jean-des-Vignes, Saint-Just-d'Avray, Saint-Nizier-d'Azergues, Saint-Vérand, Sainte-Paule, Sarcey, Ternand, Val-d'Oingt, Valsonne, Vindry-sur-Turdine.

Le plan de prévention des risques naturels d'inondation a pour principal objet de définir les mesures d'interdiction ou de prescription qui s'imposeront à toutes nouvelles constructions ainsi qu'à l'existant, en fonction du niveau de risque dû aux inondations. La non aggravation du ruissellement des eaux pluviales sera aussi recherchée, et concernera tous les nouveaux aménagements dans le bassin versant.

Afin de présenter l'avancée de cette révision, les projets de zonages réglementaires et du règlement associé, trois réunions d'information et d'échanges, ouvertes à tous, seront organisées par les services de l'État aux dates et lieux suivants :

Claveisolles jeudi 18 novembre 2021 à 19h00	Chessy-les-Mines mardi 23 novembre 2021 à 19h00	Anse jeudi 25 novembre 2021 à 19h00
Salle des fêtes 167 rue du Lavoir	Salle des fêtes communale 97 rue du Val d'Azergues	Salle du Castelcom Place des frères Fournet

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de la Préfecture du Rhône :

<https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone/Risques-inondations-PPRI/PPRI->

Vallee-de-l-Azergues/Revision-du-PPRNI-de-l-Azergues

Contact presse :

Cabinet de la préfecture du Rhône :

Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr